

Procédure pour devenir membre du <u>CIRRES</u>, à l'intention des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs dont la religion ou la spiritualité constituent un thème majeur de la recherche.

Dans un courriel expédié à <u>cirres@umontreal.ca</u>, (en utilisant votre adresse courriel <u>nom.prenom@umontreal.ca</u> et non un courriel privé)

- 1) Avec votre nom et numéro de matricule étudiant (5 chiffres), indiquez le titre de votre projet de maîtrise ou de thèse dans son état actuel, votre direction de recherche, l'axe qui vous concerne le plus (voir le site du CIRRES www.cirres.umontreal.ca).
- 2) Inclure la personne qui vous dirige en copie conforme, afin qu'elle confirme qu'elle recommande votre adhésion au CIRRES.
- Votre adhésion vous sera confirmée au bout de quelques jours, soit comme membre collaborateur ou régulier, selon le statut de votre direction.
- 4) En devenant membre du CIRRES, vous vous engagez à participer dans la mesure du possible à ses activités, et vous pouvez aussi contribuer pour l'organisation de certaines d'entre elles. Votre nom sera ajouté à la liste des membres étudiants.

10 novembre 2023